



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## mutualité sociale agricole

Question écrite n° 53918

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la nécessité de mettre en place dans les meilleurs délais la mensualisation du versement des pensions d'invalidité du régime agricole. Les pensions d'invalidité du régime général sont payables mensuellement depuis 1986. Il lui demande dans quels délais le Gouvernement pourrait étendre cette mesure aux pensions d'invalidité agricoles. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

### Texte de la réponse

La pension d'invalidité servie par le régime d'assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles (AMEXA), est l'une des dernières prestations sociales à échéance régulière versée trimestriellement à terme échu. Cette périodicité engendre des difficultés, en particulier pour les assurés les plus modestes. C'était également le cas pour les retraités de l'agriculture qui, eux aussi, percevaient leur pension de retraite de base tous les trois mois. Sur proposition du Gouvernement, la loi du 21 août 2003 a remédié à la situation en mensualisant le paiement des pensions à compter du 1er janvier 2004. Les anciens exploitants reçoivent ainsi chaque mois leur retraite de base en même temps que leur pension du régime de retraite complémentaire, puisque ce régime, créé en 2002, prévoyait le versement mensuel de sa prestation. La mensualisation du paiement de la pension d'invalidité servie par l'AMEXA pourrait s'inscrire dans la même démarche visant à atténuer les difficultés que rencontrent les assurés et, parmi eux, ceux qui disposent de faibles ressources, et à harmoniser la périodicité du versement de la pension avec celle des autres régimes. Cependant, comme cela fut le cas pour la mensualisation du paiement de la retraite de base, la mensualisation du paiement de la pension d'invalidité AMEXA pose un problème de financement. La question est à l'étude avec les différents départements ministériels concernés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53918

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 décembre 2004, page 10191

**Réponse publiée le :** 5 juillet 2005, page 6601